Le nombre de personnes qui ont indiqué une langue d'origine européenne a peu varié entre 1961 et 1986. Toutefois, les langues que comprend ce groupe n'ont pas toutes connu la même évolution. Par exemple, le nombre de personnes de langue maternelle espagnole était plus important en 1986 qu'il ne l'était 25 ans plus tôt, alors que c'était le contraire pour l'allemand et l'ukrainien. Dans l'ensemble, la proportion de la population qui déclare une langue maternelle autre que l'anglais et le français a peu changé depuis 25 ans.

Toujours en 1986, la proportion de la population dont la seule langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français variait beaucoup d'une région à l'autre du pays. En effet, elle représentait moins de 2% de la population dans les provinces de l'Atlantique, tandis qu'elle en constituait 6% au Québec, 15 % en Ontario, 19 % au Manitoba, 13% en Saskatchewan et en Alberta, 14% en Colombie-Britannique et 7 % au Yukon. Les Territoires du Nord-Ouest faisaient figure d'exception, présentant une proportion qui atteignait 40 %, la majeure partie de ces personnes avant déclaré l'inuktitut comme langue maternelle.

Collecte de données sur la langue maternelle. Voici un aperçu de certains changements apportés à la collecte des données et une description des méthodes d'analyse utilisées pour établir les tendances.

Collecte des données. La même question concernant la langue maternelle a été posée lors des deux derniers recensements, mais les instructions données aux répondants ont été modifiées. En 1981, ces derniers étaient invités à n'indiquer qu'une langue. Malgré cela, 597 980 personnes en avaient déclaré plus d'une. Cette instruction fut supprimée lors du recensement de 1986. En vertu des nouvelles instructions, une personne pouvait indiquer deux langues maternelles si elle les avait apprises simultanément et les avait parlées aussi souvent l'une que l'autre dans son enfance.

Le nombre de réponses multiples s'est accru de façon importante lors du recensement de 1986 par rapport à celui de 1981. Cette augmentation résulte soit des modifications apportées au questionnaire, soit des changements dans la manière dont la population répond aux questions linguistiques ou d'un accroissement du nombre de personnes ayant appris plus d'une langue maternelle. En 1986, 954940 personnes ont fourni une réponse multiple.

Lors du traitement des données de 1981, on n'a retenu qu'une seule langue, même dans les cas où on en avait déclaré plusieurs. Par contre, en 1986, on a accepté les réponses indiquant plus d'une langue.

Comparaison entre 1981 et 1986. Pour faciliter l'établissement des tendances entre 1981 et 1986. deux méthodes de comparaison ont été concues : celle basée sur 1986 et celle basée sur 1981. Dans le cas de la première, les données du recensement de 1981 sont présentées en faisant état des réponses multiples alors obtenues : dans le cas de la seconde, les résultats du recensement de 1986 ont été ajustés en s'inspirant des méthodes utilisées en 1981. Dans les cas où plusieurs langues ont été déclarées, les réponses multiples ont été réparties entre les langues composantes.

Ces ajustements facilitent la mise en relation des données de 1986 avec celles de 1981, mais ne rendent pas parfaitement comparables les résultats des deux recensements.

De façon générale, les deux méthodes révèlent des tendances analogues. Au Nouveau-Brunswick, les résultats obtenus en utilisant la deuxième méthode indiquent toutefois que l'effectif du groupe de langue française s'est accru et que sa proportion n'a pas varié entre 1981 et 1986.

2.7.3 Groupes ethniques

Dans l'ensemble, 72 % des Canadiens n'avaient qu'une seule origine ethnique. De ce groupe, un peu plus du tiers était d'origine britannique, et le tiers, d'origine française.

Les données sur l'origine ethnique font voir des différences régionales. C'est à Terre-Neuve que se trouve la plus forte proportion de la population ayant une seule origine ethnique: 80% des Terre-Neuviens ont déclaré être uniquement d'origine britannique. Au Québec, 78 % des répondants ont mentionné être uniquement d'origine française.

Dans les provinces de l'Ouest, notamment au Manitoba et en Saskatchewan, on a observé une plus grande diversité ethnique. Les personnes déclarant être uniquement d'origine britannique ont constitué le groupe le plus important, comprenant un peu plus de 21 % et de 22 % de l'ensemble des origines ethniques déclarées dans ces deux provinces. Venait ensuite le groupe des personnes ayant déclaré être uniquement d'origine allemande, qui représentait 9% de l'ensemble des origines ethniques déclarées au Manitoba et 13 % de celles indiquées en Saskatchewan.

Les Territoires du Nord-Ouest étaient la seule région du pays où les personnes d'origine britannique ou française ne formaient pas le groupe le plus important. En effet, les personnes d'origine autochtone constituaient la majorité de la population: 52% des habitants des Territoires du Nord-Ouest ont déclaré être uniquement d'origine autochtone.